

SOUS-PRÉFECTURE
DE MORTAGNE-AU-PERCHE

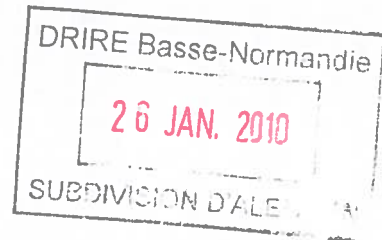
LLA
↓
DP pour
examen et préparation
PV recollément
et bidic

Affaire suivie par : M. Vallet
☎ 02 33 85 20 72
☎ 02 33 85 20 85
✉ jean-yves.vallet@orne.pref.gouv.fr

BORDEREAU D'ENVOI DE PIÈCES

à

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement
Unité territoriale de l'Orne
Z I Nord
Rue Nicolas Appert
BP 90229
61007 ALENÇON CEDEX (1)



DESIGNATION DES PIÈCES	OBJET DE LA TRANSMISSION
M. Jean DAIGNEAU à La Rouge : courrier de cessation d'activité du 28 décembre 2009	
Transmis pour suite à donner.	

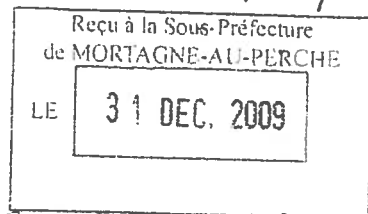
A Mortagne au Perche, le 21 janvier 2010

P/Le Sous-Préfet,
La Secrétaire Générale,


Hélène CHAMBON

le 28/12/2009

Monsieur,



Je vous informe par ce courrier que je n'exploite plus le terrain situé au 27 quartier de la gare à La Rouge depuis au moins 10 ans, ayant déménager impossible de remettre la main sur les papiers que vous me demandez, voilà pourquoi j'ai fais constater par M^r Truillet maire de La Rouge ma cessation d'activité et la propriété du terrain. Je vous demande donc de résilier cette autorisation d'exploitation situé au 27 quartier de la gare à La Rouge.

Merci de votre compréhension salutations
sincères

M^r Daigneau Jean

Daigneau Jean

LA ROUGE
RG
LA ROUGE

CERTIFICAT DU MAIRE

Je soussigné Jacques TRUILLET, maire de LA ROUGE, agissant en cette qualité, déclare m'être rendu sur l'ancienne exploitation de M. DAIGNEAU Jean situé au 27 quartier de la gare à La Rouge, et y avoir constaté qu'aucune activité professionnelle n'y substituer. Le terrain est libre de tous matériaux liés à l'ancienne exploitation du site.

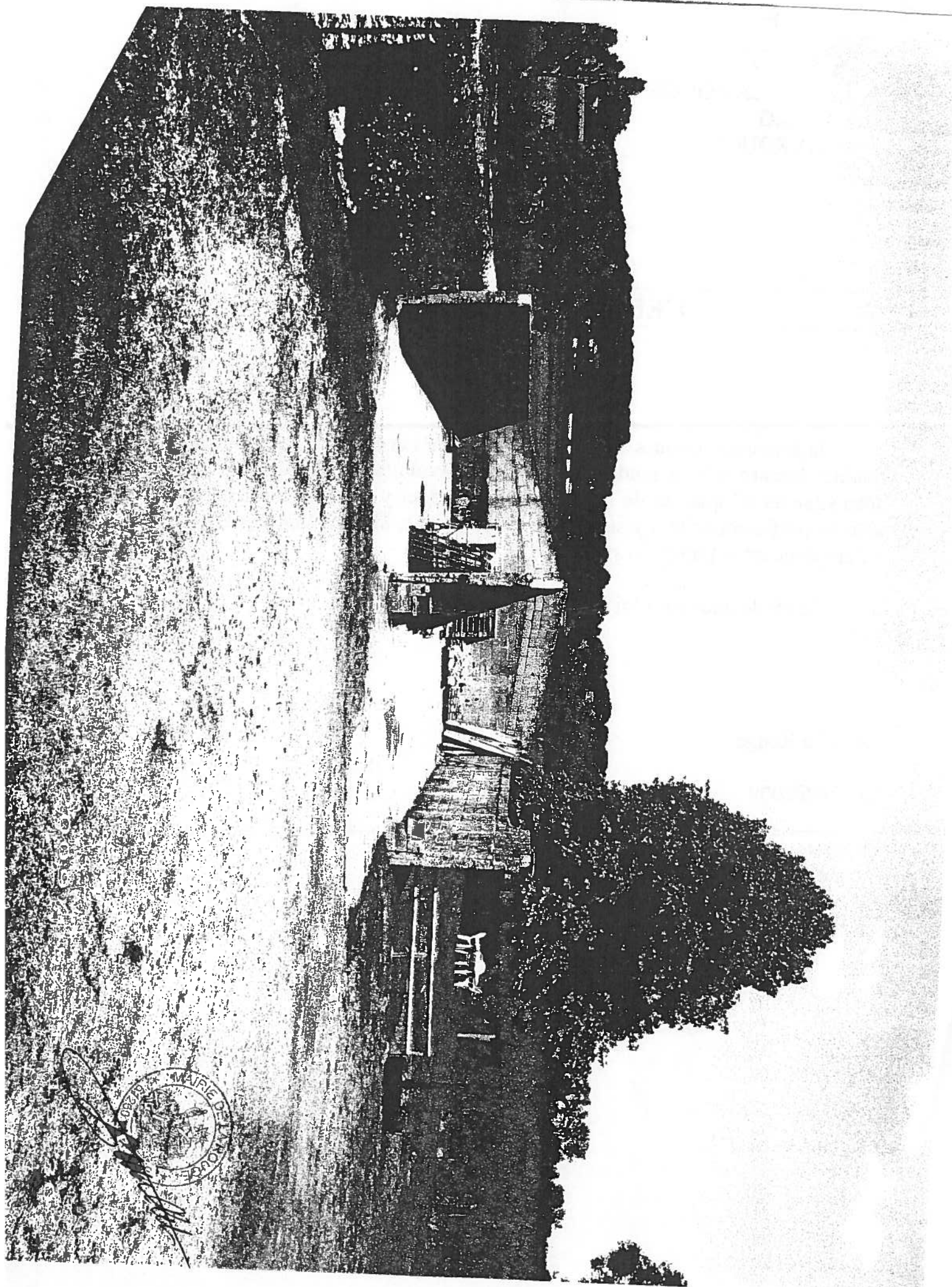
En foi de quoi nous lui délivrons le présent certificat.

Fait à La Rouge

Le 02/06/2009

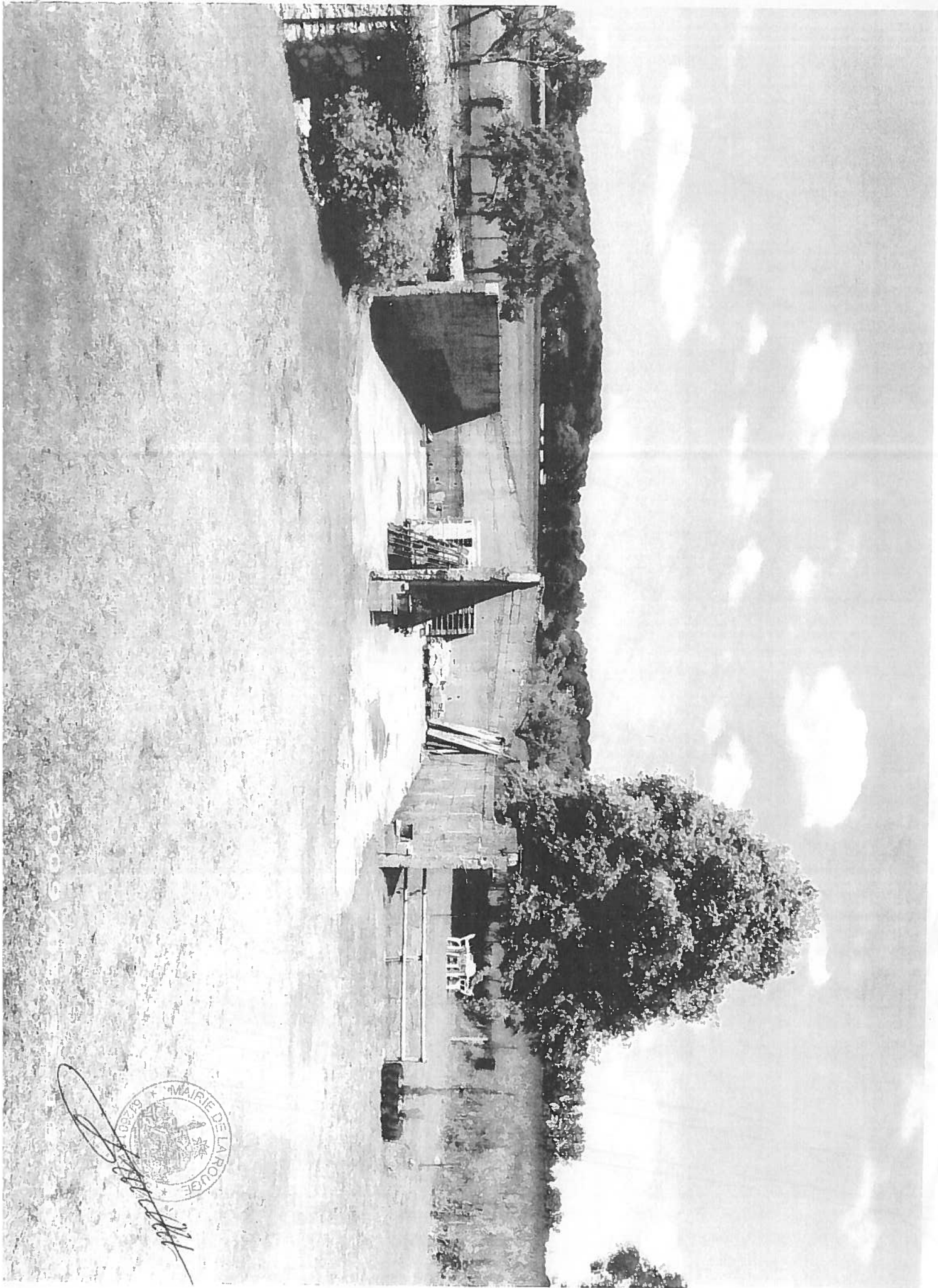
Le Maire,
Jacques TRUILLET,





OSZBIA MARIE DE LA ROQUE

Handwritten signature or scribble



[Handwritten signature]



SECTION
GRAND CHAMP

Z.M.

